

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****27 JUIN 2024**

L'an deux mil vingt QUATRE, le 27 Juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DESMEDT, Maire.

Étaient présents : M. DESMEDT André, Maire – Monsieur AUBURSIN Gaston – Mme LECOEVRE Stéphanie - Mr HUON Jean-Pascal – Mme LAMBERT Marie - Mr BLANPAIN Johann - Mme BONNET Nadine – Mme DERONNE Catherine - Mr LARIVIERE Romuald – Mr DELARRE Daniel - Mme VAN ECKHOUT Sophie - Mr BOUDREZ André – Mme DEBRABANT Marjorie- Mme MASCAUX Ségolène - Mr VIGIER Hervé – Mr LAVOGIEZ Gaël – Mr VERDIERE Andy - Mme DHONT Audrey – Mr BUEMI Bruno – Mme WADBLED Laetitia – Mr DELCROIX Thibaut.

Étaient absents : Mr MERVILLE Hervé – Mme LHEUREUX Natacha – Mme VANDENBROUCKE Gaëlle – Mme LUTAS Sylvie – Mme DUTRIEUX Julie - Mme WILLEMS Véronique.

Ont donné procuration : Mr MERVILLE Hervé à Mr BLANPAIN Johann – Mme LHEUREUX Natacha à Mme DEBRABANT Marjorie – Mme VANDENBROUCKE Gaëlle à Mr VIGIER Hervé – Mme LUTAS Sylvie à Mr DESMEDT André – Mme WILLEMS Véronique à Mme WADBLED Laetitia.

*Mme LAMBERT Marie a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.*

**NOMBRE DE :**

Conseillers en exercice	Présents	Votants
27	21	26

**Objet : Augmentation du nombre de postes d'animateurs pour les mini-centres des petites vacances scolaires (délib. 2024/04/05)**

Monsieur le Maire informe qu'il avait été décidé par délibération en date du 8 Octobre 2020, la création de 5 postes d'animateurs à la disposition des mini-centres d'HASNON durant les vacances scolaires (FEVRIER/PAQUES/TOUSSAINT/NOEL), décision applicable à compter des vacances de la Toussaint 2020.

Nous constatons depuis une hausse des inscriptions avec de ce fait un besoin complémentaire d'encadrants diplômés du BAFA.

Entendu le maire,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-2°

Monsieur le Maire propose la création de 5 postes d'animateurs supplémentaires diplômés du BAFA ce qui ferait un total de 10 postes d'animateurs maximum pour les petites vacances scolaires.

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 059-215902842-20240627-02072024\_28-DE

SLOW

Après délibération,

**Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la création de 5 postes d'animateurs supplémentaires soit un total de 10 postes pour les mini-centres (petites vacances scolaires).  
Monsieur le Maire sera en charge du recrutement.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Le secrétaire,

**LAMBERT Marie**



Le Maire,

**André DESMEDT**

Nota. Le Maire certifie que le  
Compte rendu de cette délibération  
a été affiché à la porte de la mairie  
Le 1<sup>er</sup> Juillet 2024  
Que la convocation du conseil  
avait été faite le 20 Juin 2024  
le Maire.